

81,5

hectares. C'est la superficie des espaces naturels miniers et marécageux acquis par les communes limitrophes de Roost-Warendin et Râches.

1848

C'est la date à laquelle fut édifié le terril de l'Escarpelle né de l'exploitation du puits n°1 de l'Escarpelle. Contrairement au terril des Pâturelles, conçu plus tard, ce premier terril est remarquable de par sa forme conique.

25

à 50 000 euros, c'est la somme que représentent les investissements annuels engagés par le département pour l'entretien de l'ensemble du site.

# La révolution verte des terrils de Roost-Warendin

L'implication du Département du Nord dans la gestion des terrils aux côtés des communes de Roost-Warendin et de Râches a permis à ces anciens sites miniers de devenir l'attraction des sportifs.



Le président du Conseil général du Nord a pu contempler la transformation des terrils.

Qui aurait pu imaginer qu'un terril, séquelles d'un passé minier plutôt sombre, deviendrait un jour des espaces de détente et de loisirs ? C'est pourtant le cas des sites de l'Escarpelle et des Pâturelles, lesquels, suite à leur classement au patri-

moine national, poursuivent leur transformation. À cheval sur les communes de Roost-Warendin et de Râches, ces terrils ont récemment fait l'objet d'un plan de gestion élaboré avec le Département du Nord, co-gestionnaire des sites au titre

d'une politique départementale des espaces naturels sensibles.

#### Kanner « satisfait »

Ce plan de gestion va permettre l'aboutissement de nouveaux projets dans le cadre de la réhabilitation des

terrils en espaces naturels protégés dédiés à la détente. « Les 81,5 hectares d'espaces naturels que représentent les terrils feront l'objet d'un investissement annuel de 25 à 50 000 euros de la part du Département », explique Fabrice Lefebvre, directeur adjoint de l'Environnement au Département du Nord.

La création du musée de l'Archéosite - à cheval entre Douai et Râches - a également servi de moteur pour les nouveaux aménagements dont bénéficieront bientôt les terrils. Les sportifs et amoureux de la nature pourront ainsi bientôt emprunter un nouveau tracé VTT à travers le terril situé du côté de Râches. Les randonneurs ne seront pas non plus en reste, une redéfinition complète de la signalétique étant prévue pour la fin d'année 2014.

En visite officielle mardi dernier, Patrick Kanner, président du Conseil général du Nord, s'est dit « très satisfait » du nouvel élan donné à ces anciens sites miniers.

■ Marion Valzy

« Un investissement annuel de 25 à 50 000 euros sera réalisé pour la réhabilitation des terrils en espaces naturels protégés dédiés à la détente »

FABRICE LEFEBVRE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ENVIRONNEMENT AU DÉPARTEMENT DU NORD

## Le parti pris du maire de Roost-Warendin

Souhaitant préserver ce qu'il appelle fièrement des « lieux de respiration dans la ville », Lionel Courdavault, maire de Roost-Warendin a pris le parti d'interdire la circulation de véhicules motorisés (notamment les quads) sur les terrils de sa commune. Conscient que ces mesures ne font pas l'unanimité, il persiste et signe : « face aux nombreux abus constatés, nous avons décidé d'autoriser uniquement les balades pédestres pour protéger les espèces naturelles peuplant le site ».

## Des monticules de déchets devenus trésors verts

À l'origine destinés à accueillir les déchets provenant de l'exploitation du charbon, les terrils abritent à présent une végétation dense et sont devenus l'habitat naturel de nombreuses espèces naturelles qu'il s'agit de protéger.

Résultat de l'exploitation intensive du charbon, les terrils sont au bassin minier ce qu'est le maquis aux paysages corses. À Roost-Warendin, le premier des trois terrils encore existants a vu le jour dès 1848, suite à la découverte du puits n°1 de

l'Escarpelle dont il porte d'ailleurs le nom. Sa partie supérieure, surnommée le terril Est de l'Escarpelle, est un grand terril de forme conique sculpté par l'accumulation des déchets extraits de la fosse n°1. Édifié sur d'anciens pâturages

et marécages, le terril des Pâturelles résulte quant à lui de l'exploitation du puits n°9. Sa forme plate surprend quelque peu, notamment lorsque l'on apprend qu'il abrite un blockhaus de la première Guerre mondiale à présent rebouché.

#### Les terrils ou l'or noir du Nord Pas-de-Calais

Si l'exploitation de charbon fut arrêtée au début des années 90, les terrils sont longtemps restés les souvenirs douloureux d'une période historique que l'on préférerait oublier. Ce n'est qu'en 2012, suite au classement du bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco, que les terrils ont commencé à changer de visage aux yeux des habitants alentours.

Mais à Roost-Warendin, on n'a pas attendu cette recon-

naissance officielle pour s'intéresser à la protection de ces sites miniers. Depuis près d'une quinzaine d'années, la commune, le Département du Nord et la Communauté d'Agglomération de Douai se réunissent pour réfléchir à la préservation des sites. Sur le terril de l'Escarpelle, des chicanes ont notamment été mises en place pour faire bar-

rage aux deux roues tandis qu'une chasse raisonnée est organisée treize semaines par an dans un souci de respect de l'équilibre naturel. Autrefois surnommé « le terril aux mille lapins », le site de l'Escarpelle habite une formidable diversité faunistique. Lapins, lièvres mais aussi faisans, chevreuils, renards et même bécasses s'y sont pro-

gressivement installés lorsque les schistes rouges et noirs ont laissé place à une végétation foisonnante. En reprenant ses droits sur les terrils, la nature a ainsi pu prouver l'intérêt écologique de ces anciens monticules de déchets carbonneux construits de la main de l'homme.

■ M.V.



Le terril n°1 dit « de l'Escarpelle », édifié dès 1848.

## Les initiatives d'un ancien chasseur pour la protection des terrils

Autrefois président de la Société des droits de chasse de Roost-Warendin, Pierre Pollet a toujours été très attaché aux terrils. C'est lors de sa première partie de chasse en 1957 que cet ancien adjoint au maire a pris conscience de la nécessité de protéger la biodiversité de

ces anciens sites miniers. Avec les chasseurs roost-warendinois, Pierre Pollet s'est ainsi employé à empêcher la population locale de déverser ses déchets sur les terrils. Dans les années 70, 500 bouleaux ont également été replantés à leur initiative sur le terril plat.